

PARIS ET BERLIN POUR UNE AGRICULTURE “STRATÉGIQUE”

GEMEINSAME ZUKUNFTSPLÄNE IN DER AGRARPOLITIK

À la fin d'une année marquée par les baisses de revenu, les agriculteurs et éleveurs suivent avec inquiétude les négociations sur le futur budget de la politique agricole commune européenne. Une déclaration stratégique commune des responsables français et allemands démontre leur capacité à préserver et développer un projet agricole commun.

Par Fabrice Pozzoli-Montenay

Au début de l'année 2010, les producteurs laitiers, les éleveurs et les agriculteurs ont vu leur revenu s'effondrer. Et la profession vit dans l'inquiétude : “Les banques ne nous accompagnent plus ; les cours sont trop bas ou trop imprévisibles, et l'absence de visibilité à moyen terme, suite aux changements de la PAC ne les incite pas à prendre des risques”, expliquent de nombreux agriculteurs. “C'est un sujet qui revient dans toutes les réunions syndicales, et on se sait pas ce qui va se passer.”

Pour répondre à ces inquiétudes, et montrer que la France est active dans ce dossier, le ministre français de l'Agriculture Bruno Le Maire et son homologue allemande Ilse Aigner ont diffusé le 14 septembre un texte commun intitulé “L'Allemagne et la France ensemble pour une politique agricole commune forte après 2013”. Pour Ilse Aigner, “la politique agricole commune est en place depuis 50 ans maintenant. Nous pouvons dire que dans aucun autre terrain politique, autant de progrès n'a été réalisé

que dans la PAC. Notre préoccupation actuelle est de préparer la politique agricole européenne aux challenges du futur.”

Le document définit les positions communes arrêtées pour les débats à venir : - Un maintien “d'une PAC forte au-delà de 2013, avec des ressources à la hauteur de nos ambitions.” - Le refus de toute renationalisation de la PAC par le biais d'un co-financement des paiements directs aux exploitants. - La mise en place d'outils pour “amortir les effets dévastateurs d'une volatilité croissante des prix et des crises de marché.” Autre point important, la volonté que tout produit importé respecte les normes européennes. Les agriculteurs et éleveurs européens se plaignent en effet de la concurrence de produits à bas prix importés dans l'UE.

La France a aussi prévenu qu'elle fera de la régulation des marchés de matières premières agricoles l'une des principales priorités de sa présidence du G20 en 2011. En affichant ainsi leur volonté de faire de l'agriculture une activité stratégique

pour l'Europe, Paris et Berlin veulent convaincre la Commission et les autres États membres de mener une véritable politique industrielle en matière agricole.

“La communauté franco-allemande sur ce sujet est très rare et mérite d'être soulignée”, pour Nadège Chambon, responsable de la PAC à Notre Europe, un think tank dédié aux questions européennes.

“Cette déclaration remet les choses dans l'ordre”, décrypte-t-elle. “Poser le débat politique, définir les objectifs, pour ensuite se donner les moyens de parvenir à la hauteur des ambitions.” Un signe très positif avant des négociations qui s'annoncent périlleuses. “Cette approche commune entre le pays premier contributeur au budget européen – l'Allemagne – et le pays premier bénéficiaire des aides de la PAC la France – est un tour de force non négligeable.”

Ce front commun permet aux deux premières puissances agricoles d'aborder les négociations sur le budget en meilleure position face aux opposants de toujours : Grande-Bretagne, Pays-Bas et Suède. Une façon aussi de rappeler que les deux premiers pays agricoles



DR

Paris et Berlin veulent convaincre la Commission et les autres États membres de mener une véritable politique industrielle en matière agricole.

européens n'entendaient pas se laisser marginaliser.

Car la coopération franco-allemande n'est pas une évidence. La FNSEA déplorait en mai 2010 la "concurrence frontale" de l'Allemagne, dont les activités agricoles ne cessent de croître depuis une dizaine d'années. Ainsi, entre 1997 et 2007, les surfaces cultivées en fruits et légumes ont progressé de 21 % en Allemagne, contre un recul de 15 % en France. Le syndicat pointe le repli du commerce agroalimentaire français, avec une perte de 3,1 milliards d'euros en 2009 par rapport à 2008. Les secteurs les plus touchés sont les produits laitiers, les vins et champagnes, et les céréales.

Le budget de la politique agricole commune, qui représente près de 40 % du budget de l'UE, est dans le collimateur de nombreux députés européens qui estiment que cet argent serait mieux utilisé à favoriser la recherche et la compétitivité européennes. Le traité de Lisbonne donne un droit de vote au Parlement européen sur le budget de la PAC, qui était jusque-là le domaine réservé de la Com-

mission et des États. Des choix devront donc être faits, surtout depuis qu'il apparaît évident que le budget de l'UE n'augmentera pas. Nadège Chambon en est convaincue : "Pour être sauvée, la PAC ne

doit plus être perçue comme un poste de dépenses, un boulet, mais comme un atout pour l'Europe." Le combat pour en persuader nos partenaires européens ne fait que commencer. ■

L'AGRICULTURE, UN SECTEUR STRATÉGIQUE

LA FRANCE, PREMIER PAYS AGRICOLE EUROPÉEN

- 18 % du produit agricole et agroalimentaire européen.
- Les principales productions sont les céréales (blé, 1^{er} rang européen et 5^e mondial; maïs, 8^e mondial), le sucre (7^e mondial), le vin (1^{er} mondial), le lait (3^e mondial), les produits laitiers, les fruits et légumes, l'élevage et les produits carnés (5^e mondial pour la viande bovine).
- L'agriculture occupe 53,2 % de la surface de la France métropolitaine. Elle employait, en 2007, plus de 900 000 personnes.

L'ALLEMAGNE, DEUXIÈME PAYS AGRICOLE EUROPÉEN

- L'Allemagne est le troisième exportateur mondial de produits agroalimentaires avec plus de 50 milliards d'euros d'exportations en 2008, destinées pour près de 80 % à d'autres pays de l'Union européenne.
- 19 millions d'hectares, soit plus de la moitié de la surface du territoire allemand, sont utilisés à des fins agricoles.
- Près d'un actif sur dix travaille en Allemagne dans des domaines ayant un rapport direct ou indirect avec l'agriculture, la sylviculture et la pêche.